




Fabrication
Française

VINAIGRE 9.5°

MAISONS & EXTÉRIEURS



5^L

SUBSTANCE DE BASE *



Vinaigre
Vinaigre d'alcool 9,5% d'acidité
n°CE 290-419-7

Utilisations:

Le vinaigre est utilisé dans le monde entier pour l'assaisonnement et la conservation des aliments. Mais il est également utile et très efficace dans de nombreuses applications à la maison comme au jardin :

- Nettoie et détartre les vitres de serres, les jeux de plein air, le mobilier de jardin, les pots de fleurs...
- Élimine les salissures tenaces, graisses, taches alimentaires, souillures atmosphériques...
- Le vinaigre est approuvé comme substance de base* phytopharmaceutique. Il est utile également au jardin en respectant les conditions spécifiques précisées dans le rapport d'examen** pour :

Usages	Action	Dose	Mode d'emploi	Recommandations particulières
Désinfection des outils mécaniques coupants (sécateurs, cisailles...)	Bactéricide	4 g/kg* soit 42ml de vinaigre 9,5° dans 1L d'eau *(exprimé en acide acétique)	Appliquer la solution diluée sur les outils avant chaque utilisation	Attendre 30 secondes après nettoyage avant une nouvelle utilisation
Traitement des semences des cultures potagères	Fongicide	25-50 g/kg* soit 263 à 526 ml de vinaigre 9,5° dans 1L d'eau *(exprimé en acide acétique)	Juste avant plantation les graines sont temporairement trempées dans la solution	
Élimination des mauvaises herbes dans les cultures des plantes aromatiques et médicinales et plantes à parfum.	Herbicide non sélectif de contact.	Utiliser pur	Vaporiser sur les mauvaises herbes au stade jeunes pousses	Le traitement doit être retardé de 24 / 48h ou plus après la pluie. Utilisation en zone ensoleillée accélère l'efficacité. Attention peut tuer les jeunes plantes.

Précaution d'emploi:

- Ne pas dépasser la dose d'emploi
- Respecter les dispositions générales et spécifiques du rapport d'examen**
- Lire l'étiquette avant utilisation
- Avant utilisation, faire un essai préalable.
- Ne pas mettre en contact avec de la javel ou un autre produit.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Vinaigre d'alcool 9,5% d'acidité issu exclusivement du procédé biologique de la double fermentation alcoolique et acétique de liquide d'origine agricole conformément au décret n°88-1207 et à la norme NF EN 13188.

*Approbation de la substance de base : Règlement (UE) n°2019-149 modifiant les règlements d'exécution (UE) 2015/1108 et (UE) n°540/2011 conformément au règlement (CE) n°1107/2009.
** Selon rapport d'examen de l'EFSA : SANCO/12896/2014-rev.3 du 13/12/2018 annexe I et II.



Centre antipoison : 01.40.05.48.48

BREIZHOME SARL - WWW.BREIZHOME.COM

11 Z.A. de la Corne du Cerf - 56190 ARZAL

Tél. 09 81 28 81 81 - Fax. 09 81 30 64 94 - contact@breizhome.com

5L